



FÉDÉRATION UNSA ÉDUCATION,
87 bis avenue Georges Gosnat
94853 — Ivry-sur-Seine Cedex



FÉDÉRATION DES SGEN-CFDT
47/49 avenue Simon-Bolivar,
75950 — Paris Cedex 19

Le 3 mai 2010

Bernadette GROISON,
Secrétaire générale de la FSU,
104 rue Romain Rolland,
93260 — LES LILAS

Objet : formation des enseignants

Chère camarade,

Les deux fédérations SGEN-CFDT et UNSA Éducation considèrent que la « réforme » de la formation et du recrutement des enseignants est une régression considérable et dont tout montre aujourd'hui qu'elle n'est pas viable.

Si chacun peut faire le constat de ses effets catastrophiques, notamment pour les futurs lauréats des concours, on ne peut en rester à la seule dénonciation et à l'incantation visant à « *élaborer et porter des propositions alternatives* », formule qu'il nous était possible d'employer ensemble en octobre 2008 mais qui perd tout son sens aujourd'hui si l'on ne précise pas de quelles propositions il s'agit.

De manière très claire, il faut en particulier réaffirmer très fortement la nécessité d'une formation professionnelle dans toutes ses dimensions (formation académique et didactique, mais aussi ce qu'on peut regrouper sous le vocable de pédagogie générale et de connaissance du système éducatif et des élèves qui lui sont confiés). Il faut de même rappeler l'exigence d'un recrutement à un même niveau pour les enseignants des écoles, collèges et lycées (l'agrégation conservant un caractère spécifique) pour respecter le principe même métier, même niveau de recrutement et de qualification, même rémunération si difficilement arraché en 1989.

Les fédérations UNSA Éducation et SGEN-CFDT ne sauraient donc s'inscrire dans une démarche purement protestataire et qui ne fixe aucun cap pour changer les choses. Nous persistons à penser qu'une première mesure indispensable serait de revoir la date de l'admissibilité pour qu'elle soit organisée plutôt à la fin de l'année de M1 pour tous les corps. Nous observons de surcroît que le texte de la FSU — en retrait par rapport à l'appel unitaire de décembre 2009 (avec un contexte et un calendrier qui semblaient alors plus favorable à des évolutions) — fait disparaître toute référence à l'abrogation des décrets du 28 juillet 2009. Nos deux fédérations ne peuvent se résigner à ce qui apparaît pour elles comme une action ambiguë visant à corriger les effets immédiats les plus contestables de la prétendue « mastérisation » en cours sans remettre nécessairement en cause un processus destructeur à la fois de la formation professionnelle des enseignants, mais également de formations de masters dignes de ce nom dans les universités. C'est la raison pour laquelle nous ne pouvons, en conscience, nous associer à votre initiative.

En revanche, les militants de nos fédérations — comme c'est le cas depuis des mois — seront présents sur le terrain et dans les instances de concertation pour défendre, chaque fois que c'est nécessaire, la situation des stagiaires, mais aussi les formateurs quels que soient leur statut et les structures de formation où ils exercent (notamment les IUFM et leurs antennes).

Bien cordialement,

Patrick GONTHIER
Secrétaire Général
de la fédération UNSA Éducation

Thierry CADART
Secrétaire Général
de la fédération des SGEN-CFDT